

POUR NOUS JOINDRE

Programme PAJ-SM
Cour municipale de la Ville de Montréal
775, rue Gosford
Local R-735
Montréal, Québec
H2Y 3B9
Tél. : 514 872-9958
Télé. : 514 872-8565

Pour obtenir plus d'informations, visitez le site web de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.

<http://www.douglas.qc.ca/info/pajsm-montreal>

En partenariat avec :

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal



Ministère de
la Sécurité publique



Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance

Centre affilié universitaire



Aide juridique



Centre communautaire
juridique de Montréal

ville.montreal.qc.ca

Ville de Montréal - 000725-11585 (04-2013)

Cour municipale
Montréal 



DESCRIPTION

Le Programme d'accompagnement justice – santé mentale (PAJ-SM) a démarré sous la forme d'un projet pilote en mai 2008 à la cour municipale de la Ville de Montréal.

Il s'agit d'un programme à caractère social qui vise à offrir un suivi étroit et un accompagnement judiciaire adaptés à la situation des personnes aux prises avec une problématique en santé mentale.

Les objectifs visés sont, entre autres, d'offrir une alternative à l'incarcération par le biais d'un suivi serré dans la communauté et de faciliter l'arrimage entre les réseaux de la justice et de la santé et des services sociaux.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE PROGRAMME?

Le PAJ-SM s'adresse aux personnes qui présentent des indicateurs d'une problématique en santé mentale et qui font face à des accusations criminelles ou pénales à la cour municipale de la Ville de Montréal. Puisqu'il s'agit d'un programme totalement volontaire, la personne qui accepte de participer au PAJ-SM peut se retirer de celui-ci à tout moment au cours des procédures judiciaires

QUELS SONT LES SERVICES OFFERTS DANS CE PROGRAMME?

Voici les principaux services offerts aux participants du PAJ-SM :

- évaluation des situations psychosociales et de la dangerosité des personnes détenues;
- orientation clinique et légale en fonction des besoins et des ressources disponibles;
- liaison avec le réseau de la santé et des services sociaux;
- suivi psychosocial des participants;
- support lors des audiences;
- référence auprès des différentes ressources du réseau;
- information et conseils auprès des partenaires impliqués avec la clientèle.

QUI SONT LES INTERVENANTS DANS CE PROGRAMME?

Une équipe multidisciplinaire travaille au sein du PAJ-SM :

- agents de liaison (CSSS Jeanne-Mance)
- agent de probation (MSP)
- avocat de la défense (CCJM)
- criminologues (IPPM)
- juges de la cour municipale
- omnipraticiens
- procureurs de la poursuite